COMPAGNIES

La Biennale de Senigallia

Rendez-vous incontournable des experts en photographie et autres spécialités de la création littéraire et artistique.



Serge Plantureux
Expert en photographie près la cour d'appel de Paris

La photographie ancienne est un domaine d'expertise fort singulier. Autant les experts sont rares autant leur expertise est pointue, dans un domaine difficile et aux enjeux souvent importants. Ils ont besoin de se rencontrer au niveau international. Initiée et présidée par l'auteur, la Biennale de Senigallia est devenue le lieu d'échange de leurs expériences expertales. Dans cet article, il est expliqué les raisons pour lesquelles Senigallia est devenue la capitale de la photographie ancienne, et il est décrit ce qu'est la biennale, ce qu'elle apporte aux experts – et pas uniquement aux experts en photographie ancienne.

Depuis son invention, la photographie a joué un rôle prépondérant dans le développement de la police scientifique. On peut penser au bertillonnage[1] avec la recherche des récidivistes en criminologie, à la reconstitution des scènes de crimes, à la balistique et aux diverses possibilités offertes par la macrophotographie (agrandissement de moyenne ou de forte « intensité ») ; et aujourd'hui, bien sûr, à la vidéosurveillance et aux techniques de reconnaissance faciale.

Depuis son invention, la photographie a été à l'origine de plusieurs questionnements concernant la jurisprudence et les procédures du droit, en proposant toute une famille d'indices et de preuves jusqu'alors inconnus. Sans aller jusqu'à parler d'une revanche des Iconodules[2], les textes de lois de l'Europe entière, qui excluaient les images, doivent s'adapter à l'irruption d'images photographiques auxquelles est presque toujours attribuée une forte valeur de vérité temporelle. Cette valeur de vérité des images photographiques, mais aussi les possibilités de manipulation offrent un vaste champ d'étude et de réflexion aux experts de justice.

Alors que la technologie classique de la photographie est en train de disparaître de nos vies sous l'envahissant progrès des techniques digitales, une prise de conscience dans divers corps de métiers et différents niveaux de la société permet de rassembler de plus en plus de gens intéressés par l'étude de l'histoire de la photographie, et plus particulièrement l'étude matérielle des objets photographiques.

La ville de Senigallia se trouve en Italie, dans la province de la Marche d'Ancône, dans les anciens états pontificaux au bord de la mer Adriatique. Une loi récente votée à l'été 2018 l'a désignée, pour l'Italie entière, comme la Città della fotografia, ce que l'on traduit aisément par Cité de la photographie.

En effet, à Senigallia, durant la période la plus noire du 20e siècle, en 1942 précisément, un intellectuel qui s'était volontairement écarté des élites fascistes, a formulé le premier ce qui peut apparaître comme un manifeste de l'art européen de l'après-guerre. La publication de Giuseppe Cavalli intitulée *Otto fotografi italiani d'oggi* comporte plus d'images que de texte mais prophétise que les Européens, répugnant à retourner vers les formes de l'art bourgeois d'avant 1914 et désirant tout autant s'éloigner de l'agitation graphique trop politique des avant-gardes, allaient favoriser désormais la photographie et le cinéma.

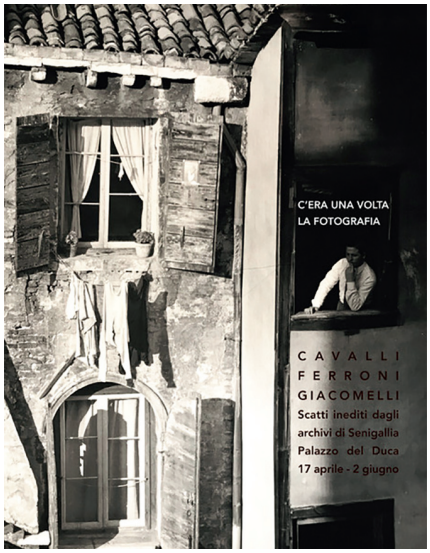
Giuseppe Cavalli a continué sa réflexion et distingué un peu plus tard les courants du néoréalisme et du photojournalisme, de la recherche plus abstraite, esthétique et spirituelle, de photographies qu'il a qualifiées de « métaphysiques ». Il a fait école et fut dépassé par un élève, ou plutôt par l'élève d'un de ses élèves, Mario Giacomelli, enfant de Senigallia devenu l'un des plus grands artistes italiens du 20e siècle. C'est dans ce cadre et cet environnement qu'a été organisée la Biennale de Senigallia,



Ravachol.



Photographie prise par l'artiste italien Giuseppe Cavalli.



Affiche de l'exposition consacrée aux photographes Giuseppe Cavalli, Ferruccio Ferroni et Mario Giacomelli.

avec des expositions, un concert, une foire commerciale, des publications et des rencontres auxquelles a participé une délégation remarquée de la cour d'appel de Paris – notamment Myriam Quéméner, avocat général près la cour d'appel de Paris. Pour les experts autres que photographes, la Biennale de Senigallia a été l'occasion de découvrir, dans le domaine de la photographie, les spécificités du droit d'auteur, les particularités du plagiat, les techniques de falsifications, et tous ces sujets qui concernent les experts dans tous les domaines de la création littéraire et artistique, mais sur lesquels le domaine de la photographie donne un éclairage très spécifique et particulièrement instructif.

Patrice Montico, président de la Compagnie nationale des experts de justice en culture, communication et médias, était le modérateur du symposium animé le samedi matin.

Myriam Quéméner a prononcé une intervention sur le thème « la cyberdélinquance : le numérique et l'art, protection ou danger ? » (publiée dans le numéro 144 de la *Revue Experts* – août 2019).

Yves Liverset, Hubert de Maximy et Emmanuelle Le Roy Poncet, experts de justice près la cour d'appel de Paris ont fait une brillante présentation des droits d'auteur concernant l'audiovisuel et les droits d'auteur en Europe aujourd'hui.

L'assistance a suivi également l'intervention du journaliste d'investigation spécialiste du marché de l'art, Vincent Noce, consacrée à quelques célèbres affaires de faux, propres à la nature matérielle de l'art, des affaires survenues dans la période précédant le développement du digital ; l'intervention de Paul-Louis Roubert, président de la Société française de photographie, sur la mélancolie photographique ; puis, celle de Marc Durand, secrétaire de documentation aux Archives nationales de France, sur les brevets d'invention des frères Lumière.

Tout ceci pour parler des intervenants en langue française, mais étaient aussi présents des intervenants italiens, anglais et allemands. Il faut relever enfin que les expositions et la foire ont donné l'occasion de découvrir de nombreux exemples pratiques d'analyse matérielle et d'estimation de tirages anciens.

Vincent Noce a abordé plusieurs affaires de faux en photographie qui ont défrayé la chronique en France, en particulier l'affaire Man Ray :

1983. De magnifiques épreuves de Man Ray sont vendues aux enchères, présentées par un célèbre expert parisien, puis d'autres discrètement à un collectionneur allemand, Werner Bokelberg. Lorsque celui-ci, douze ans plus tard, propose sa collection au Metropolitan Museum of Art de New York, un doute envahit les conservateurs du département « photographie ». Le papier de certaines épreuves de Man Ray est différent de tous les papiers déjà présents dans les collections. La présence d'un filigrane à peine perceptible autorise une enquête discrète auprès du fabricant, qui confirme que sa fabrication a été très limitée dans le temps, à une époque postérieure à la mort de l'artiste (1976). Or, certaines sont signées, et toutes sont tamponnées. Une enquête patiente permettra de publier une étude sur les tampons utilisés par Man Ray et de singulariser les tampons posthumes ou faux tampons. La valeur des tirages de Man Ray peut dépasser le million d'euros. Le nombre de tirages douteux dépasse les 4 000. Les faux tampons « Man Ray » sont présents au verso d'épreuves authentiques, qui n'étaient en réalité pas signées.

L'affaire Bokelberg a longuement affecté la réputation de la place de Paris pour le marché de la photographie de collection. Steven Manford, spécialiste canadien renommé, vient de publier un article particulièrement sévère pour le marché de l'art en France dans la revue spécialisée IFAR (*Journal of the International Foundation for Art Research*, volume 20, 2019, number 1 & 2). Il énonce (en anglais) vingt ans de carence en expertises et en décisions de lutte contre les contrefaçons.

Cet exemple peut être complété d'une dizaine d'autres pour essayer de convaincre les lecteurs de la variété des raisonnements déductifs et des protocoles scientifiques offerts par l'analyse des objets photographiques de l'époque pré-digitale. Une richesse que les experts et les enquêteurs policiers ne devraient pas tarder à reconnaître, en intégrant l'histoire de la photographie et son analyse dans les formations et les enseignements.

Pour conclure, les participants, exposants, visiteurs, collectionneurs, journalistes et experts présents, ont exprimé leur désir de continuer à se retrouver à cet endroit un peu avant l'été, et c'est ainsi que ce projet expérimental est devenu pérenne.

Un partenariat avec le musée du quai Branly servira de base à la Biennale de Senigallia de juin 2021 consacrée à l'histoire de la photographie des jardins, des forêts vierges et de la nature. Puis, celle de juin 2023 sera consacrée à la photographie politique et à l'histoire de la photographie russe et soviétique. Les discussions sont en cours pour une Biennale de la photographie chinoise en juin 2025. Durant les années paires, Senigallia accueillera un festival et des ateliers de procédés anciens, car la pratique aide le collectionneur et l'expert à affiner leur jugement. La création d'une maison d'expertises et l'organisation de deux ventes aux enchères par an (consigned.it) au profit des activités culturelles complètent le projet.

Tous les experts, tous les lecteurs sont les bienvenus pour venir participer aux prochaines rencontres en proposant une exposition ou une conférence.

NOTES

1. Bertillon a créé la police scientifique en instituant un fichier de portraits photographiques destiné à identifier les délinquants récidivistes. Sa première affaire célèbre au temps des anarchistes est la capture et l'identification de Ravachol.
2. Nom donné aux opposants des iconoclastes qui voulaient supprimer de manière radicale les représentations du visage du Christ et par extension tout portrait humain présent dans les icônes, fresques ou statues. Ce vaste mouvement de destruction embrasa l'empire byzantin aux 7e et 8e siècles de l'ère chrétienne.



De gauche à droite : Patrice Montico, Jean-Louis Lagarde, et le traducteur.